

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CF2960

présenté par

M. Lachaud, rapporteur pour avis au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées, M. Tesson, M. Boccaletti, M. Giletti, M. Dufosset, Mme Colombier, Mme Galzy, Mme Florence Goulet, M. Jacobelli, M. Jenft, Mme Lechon, Mme Lelouis, M. Limongi, Mme Martinez, M. Monnier, Mme Rimbart et M. Tonussi

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes | + | - |
|---|-----------|-----------|
| Environnement et prospective de la politique de défense | 0 | 1 000 000 |
| Préparation et emploi des forces | 0 | 0 |
| Soutien de la politique de la défense | 1 000 000 | 0 |
| Équipement des forces | 0 | 0 |
| TOTAUX | 1 000 000 | 1 000 000 |
| SOLDE | 0 | |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à alerter sur la nécessaire rénovation des infrastructures sportives du ministère des armées.

Les problèmes d'infrastructures sont légion au sein de nos armées, tant en matière d'hébergement que d'infrastructures sportives. Le plan « poignées de porte », lancé le 12 octobre 2022, doté d'un

budget global de 46 millions d'euros, va dans le bon sens dans l'amélioration du quotidien de nos soldats. Néanmoins, il ne concerne pas les infrastructures sportives qui pourtant souffrent d'une grande vétusté au sein de toutes nos armées. Il est donc nécessaire de mettre en place des moyens pour assurer des travaux de rénovation nécessaires.

L'amélioration des conditions de vie de nos soldats est un élément important pour améliorer la fidélisation des armées. En outre, l'instabilité géopolitique actuelle rend d'autant plus cruciale que nos soldats soient aguerris et prêts physiquement dans l'éventualité d'un engagement.

Le présent amendement prévoit d'abonder les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, d'un montant de 1 000 000 d'euros pour l'action n° 04 : " Politique immobilière " du programme n° 212 : " Soutien de la politique de la défense " et de minorer du même montant les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, pour l'action n° 08: " Relations internationales et diplomatie de défense " du programme n° 144 : "Environnement et prospective de la politique de défense ".